



Vente terrain appartenant a une mairie

Par **coco**, le **23/11/2009** à **16:10**

Bonjour,
Nous avons ouvert un gite rural il y a 2 ans. Attenant au jardin il y a un terrain appartenant a la mairie. A plusieurs reprise au cours de ces dernieres années nous avons demandé a acheter ce terrain. Mission impossible. Aujourd'hui (après un changement de maire) la mairie a mis en vente ce terrain, il y a 2 acheteurs potentiels, nous même ainsi qu'un voisin (qui agrandirait son propre jardin et y contruirait un immeuble, prejudiciable pour notre gite...)
Comment doit se passer la vente? Aux enchères? Avons nous une quelconque priorité? Pouvont nous empecher la construction de cet immenble?